

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-237/SG/FP portant intégration du personnel

n° 74-237/SG/FP

Ministère

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication

8 février 1974

Numéro JO

n° 4 du 25/02/1974

Date du numéro

25 février 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Houssein Adar Charmarkeh, agent de contrôle auxiliaire en service aux Contributions indirectes (Ministère des Finances), est, pour compter du 1er février 1974, intégré dans le corps territorial des Contributions et nommé contrôleur de 2e classe, 3e échelon (indice 520).